

## Etudes statistiques sur les concours de bestiaux dans le canton de Vaud.

Communication présentée par M. Bieler, Directeur de l'Institut agricole.

Nous avons à plusieurs reprises attiré l'attention du bureau fédéral de statistique sur l'importance qu'il y aurait à étendre le champ des recensements fédéraux du bétail et à commencer l'étude des conditions de taille ou de poids des animaux, afin qu'on soit renseigné, non seulement sur le nombre des têtes, mais aussi sur le nombre des quintaux de viande sur lesquels on pourrait compter.

Au moment de la mise en œuvre du recensement de 1896 la commission chargée, par le Département fédéral de l'intérieur, d'examiner le programme constata des difficultés assez grosses dans la mise en application de nouvelles questions à ajouter aux questions des recensements antérieurs.

Mais ces difficultés n'étaient pas absolues et si, pour quelques parties de la Suisse, on ne pouvait pas attendre une réussite dans la recherche des inégalités qui existent chez nous, quant à l'ampleur des formes du bétail, ce n'était pas une raison pour laisser de côté les études à faire dans ce domaine.

Le monde des statisticiens a fait souvent de brillantes découvertes, mais il connaît aussi l'existence de labyrinthes dans lesquels on entre sans pouvoir facilement en sortir, et malgré les difficultés on ne se laisse pas rebuter. Les voyages de découvertes, même suivies de naufrage, peuvent avoir une certaine utilité, un jour ou l'autre.

Dans l'examen des rapports des concours régionaux du canton de Vaud nous avons plusieurs fois été frappé du fait que, malgré les précautions très variées prises par l'autorité pour que chacune des parties du canton ait toutes facilités pour profiter du bénéfice des concours, il y a constamment un certain nombre de communes, ou de portions de communes, qui ne participent pas à l'œuvre très louable et très intensive des régions où l'on fait de grands efforts pour l'amélioration de l'espèce bovine.

Si nous apportons au Congrès suisse la constatation de cette lacune pour le canton de Vaud, c'est avec la pensée que, dans d'autres cantons, il peut se passer

quelque chose de semblable, que peut-être aussi dans d'autres cantons, si on a déjà signalé le mal, on a aussi trouvé un ou plusieurs moyens de le guérir.

En dépouillant les comptes rendus des concours des six dernières années (1892 à 1897) nous constatons que sur 388 communes vaudoises 211, soit le 54 %, n'ont pas participé aux concours par des animaux dignes d'être primés, ou seulement par quelques rares animaux, c'est-à-dire pas un en moyenne par an. 106, soit le 27 %, ont pris part aux concours avec une moyenne de 1 à 4 animaux primés; 41, soit le 10 %, avec 5 à 9; 14, soit le 3<sup>2</sup>/<sub>5</sub> %, avec 10 à 14; 8, soit le 2<sup>1</sup>/<sub>5</sub> %, avec 15 à 19; 8, soit le 2<sup>1</sup>/<sub>5</sub> % avec plus de 20.

Les raisons qui ont occasionné une bonne partie des abstentions sont très variées.

1° On doit d'abord tenir compte de la nature des cultures, et on comprend que dans la région des vignes il ne faille pas s'attendre à une forte participation aux concours de bétail. Les districts de Lavaux, de Morges, de Rolle et de Nyon en sont un exemple.

2° Le manque d'initiative; il y a des localités où la présence d'un éleveur qui aime le bétail donne l'élan à une population quand d'autres causes ne viennent pas augmenter l'obstacle.

3° La division de la propriété. Le nombre des propriétaires de bestiaux bovins était en 1896 de 16,978, mais sur ce nombre il n'y en avait que 2165 qui eussent plus de 10 pièces de bétail et il est plus facile de faire un choix de bêtes de concours dans un grand troupeau que dans un petit.

Ces deux obstacles des n°s 2 et 3 peuvent sans doute se trouver diminués par la création des syndicats d'élevage. Il en sera de même par l'augmentation du nombre des concours qui accroîtront les facilités pour chacun de se présenter au jury.

4° La nature des terres et l'état de l'agriculture. Bien que, en général, on puisse considérer nos campagnes comme étant en bon état de culture et qu'elles soient soumises à des soins entendus, on ne peut pas

se dissimuler que toutes les parties du pays ne sont pas aussi fertiles les unes que les autres. On peut, ici ou là, constater l'existence de terres graveleuses, légères, de terrains fatigués par des récoltes répétées sans que l'équivalent en engrais ait été rendu au sol, ailleurs c'est une couche humide, tourbeuse, etc., etc. Dans de telles conditions la pénurie des éléments nutritifs en général, ou l'absence de l'un de ces éléments en quantité suffisante, la chaux p. ex., est une cause de déchéance dans le développement du bétail, les élèves provenant de bons parents ne montrent pas une ampleur de forme suffisante pour que les animaux puissent être mis en comparaison avec le bétail de régions mieux favorisées.

Un appréciateur peu au courant des causes de la faiblesse de l'élevage sera tenté de dire, peut-être, que le bétail est mal entretenu, mal choisi, mal nourri, tandis que le remède doit être appliqué au sol lui-même.

S'il s'agissait de terrains incultes et tout à fait stériles, on apprécierait facilement les rapports entre le terrain et la prospérité du bétail, mais le plus souvent il s'agit de propriétés utilisées pour d'autres rendements, et il ne semble pas que la terre puisse jamais être si ingrate, que de ne pas suffire pour l'entretien du bétail. Pourtant les données de la statistique ont dans ce cas de la valeur en indiquant les recherches nouvelles à entreprendre, et c'est pourquoi l'étude des comptes rendus des concours peut avoir de l'importance pour l'amélioration des cultures d'une contrée.

Comme exposé graphique des renseignements que nous venons de mentionner, nous avons marqué en couleur rouge les localités qui ont fourni des pièces de bétail primées dans les concours des 6 dernières années (1892 à 1897). Les cercles rouges indiquent les communes qui ont produit un nombre assez grand de bêtes primées, le cercle de 2 mm de rayon indiquant une production annuelle de 4 bêtes primées, le cercle de 3 mm de rayon indiquant 9 primes annuelles, etc.

Certaines régions sont bien représentées; dans d'autres, au contraire, les marques rouges sont rares. Les associations locales, sociétés d'agriculture ou syndicats, trouveront sans doute, après enquête, les causes de cette différence.

### **De la couleur du bétail tacheté vaudois dans les concours.**

Quand, après 1888, on a commencé à faire l'épuration systématique de notre race bovine, en excluant des concours les animaux ayant encore quelques marques de races diverses: Durham, Sarlabot, Fribourg, Hol-

lande, etc., une première question a dû être posée: Quel sera le manteau type de la race que nous désirons former?

Tout en admettant la finesse et la belle conformation des animaux du Simmenthal, on devait lutter contre l'albinisme de bon nombre des représentants de cette bonne race, et il sembla fort simple de rechercher pour nos vaches une robe pie-rouge qui éviterait le danger du blanc exagéré.

La plupart des éleveurs étaient d'accord sur ce point. Les bêtes qui blanchissent peuvent avoir de belles formes et de la finesse, mais leurs qualités laitières laissent à désirer au point de vue de la quantité et surtout à cause de la durée de lactation.

Il n'est pas facile d'obtenir partout un manteau déterminé et dans notre pays, où les conditions de climat, de sol, de siccité de l'air varient beaucoup, ces différentes conditions climatériques ne sont pas sans influencer aussi sur la coloration de la peau des animaux, d'un district à l'autre, et peut-être même d'une commune à l'autre.

Dans la race *Durham* ou *Shorthorn*, considérée comme un type de race bien fixée, nous rencontrons également de grandes variétés de manteau dans les nombreuses familles auxquelles on attribue pourtant la qualité de *pur-sang*.

Dans notre race vaudoise on a admis une tolérance qui va du rouge au jaune-pâle sur lequel on peut encore distinguer les taches, et l'on constate trois teintes principales de la robe tachetée ou pie: le rouge proprement dit, le froment et le jaune plus ou moins pâle.

Jusqu'à présent on n'a guère pu déterminer les causes précises de la production des couleurs du bétail. On peut faire des suppositions scientifiques sur la dégénérescence du pigment qui produit l'*albinisme*, mais la science est encore bien en retard au sujet de la production des couleurs de la peau et des poils des animaux.

Quand on parcourt un champ de foire ou une exposition de bétail, on a beaucoup de peine à se rendre compte de la prédominance de telle ou telle teinte du manteau de la race tachetée, et ce n'est guère que par une représentation graphique que l'on arrive à se fixer sur la proportion des diverses couleurs du manteau.

Nous avons cherché, pour chaque concours de 1897, d'après les procès-verbaux, combien il y a eu de bêtes primées de chacune des teintes principales: jaune et fauve, froment et rouge, et nous avons indiqué les pour cent dans le tableau graphique annexé.

D'après ces renseignements la couleur jaune est la plus abondante, pour le canton entier 49 %; le rouge

et le froment ensemble forment à peu près l'autre moitié (rouge 32 %, froment 19 %).

Mais il y a de grosses différences d'un concours à l'autre: Le rouge paraît plus abondant au Jura: Nyon 59 %, Sentier 49 %. Le froment est accentué sur le bétail du concours de Bex 43 %, Lausanne 46 %, mais dans le centre du canton il semble disparaître pour arriver à une proportion de 2 à 6 % seulement, Oron 2½ %, Echallens 5 %, Yverdon 6 %.

Nous pensons qu'il serait intéressant de faire de temps à autre un tel recensement graphique. Si l'on a fait un effort pour éviter les robes trop pâles du Simmenthal, il faut savoir faire quelquefois l'inventaire des couleurs, bonnes ou mauvaises, que l'on rencontre chez le bétail primé. Si l'on ne peut pas, chez nous, maintenir partout une robe pie-rouge, il ne faut pas se laisser envahir par les robes trop claires.

Etant donné que nous ne pouvons pas encore nous passer d'acquérir des reproducteurs du Simmenthal, nous avons de ce chef des chances d'un retour des robes claires, soit directement, soit par atavisme. Mais, en outre, on peut admettre qu'une nourriture lactée intensive, pendant la première jeunesse, pousse au clair, si les jeunes animaux ne peuvent pas jouir de la pleine lumière du soleil, dans les paturages par exemple. Quant à la production du rouge, nous aurons à y revenir.

**Tableau de la proportion des bovins primés dans les communes.**

Districts	Com- munes	0 pas de primes	1-4 primes	5-9	10-14	15-19	20 et plus
Aigle . . .	15	6	2	3	1	1	2
Aubonne . .	17	9	5	3	—	—	—
Avenches . .	13	10	2	1	—	—	—
Cossonay . .	33	2	9	12	6	2	2
Echallens . .	28	13	8	4	2	1	—
Grandson . .	20	15	4	1	—	—	—
Lausanne . .	12	7	2	—	2	—	1
La Vallée . .	3	—	—	2	—	1	—
Lavaux . . .	12	9	3	—	—	—	—
Morges . . .	35	25	7	2	1	—	—
Moudon . . .	33	23	7	2	1	—	—
Nyon . . . .	32	22	8	2	—	—	—
Orbe . . . .	26	10	14	2	—	—	—
Oron . . . .	23	12	9	2	—	—	—
Payerne . . .	20	10	5	2	—	2	1
Pays d'Enhaut	3	—	1	—	—	—	2
Rolle . . . .	13	8	4	1	—	—	—
Vevey . . . .	11	7	2	—	1	1	—
Yverdon . . .	39	23	14	2	—	—	—
	388	211	106	41	14	8	8
	<i>o/o</i>	54.24	27.30	10.56	3.40	2.20	2.20

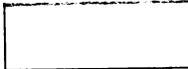


68



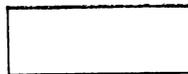
Echelle

54



Avi

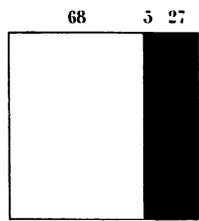
46



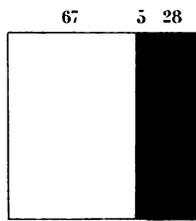
Châte



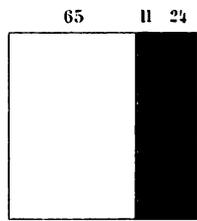
# Répartition de la couleur du bétail vaudois aux concours régionaux en 1897.



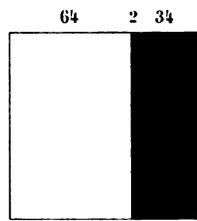
Echallens



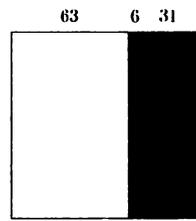
Sullens



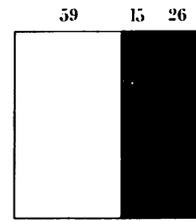
Morges



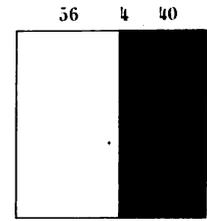
Oron



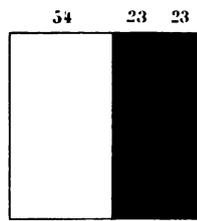
Yverdon



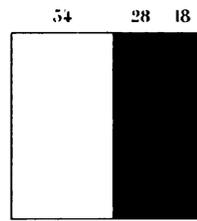
Montreux



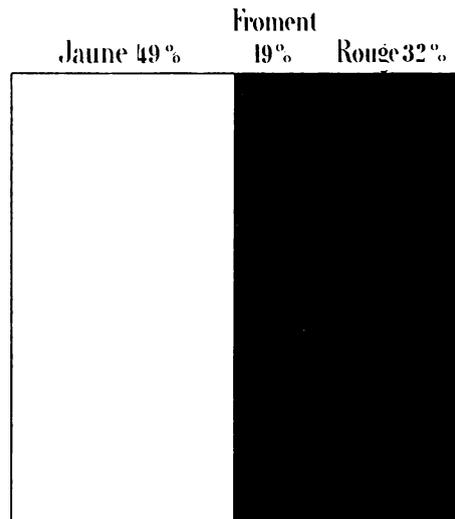
Sepey



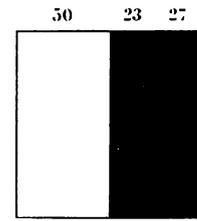
Avenches



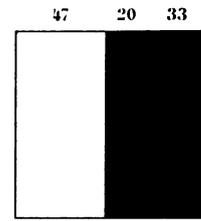
Cossonay



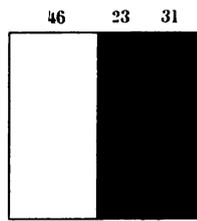
Canton de Vaud



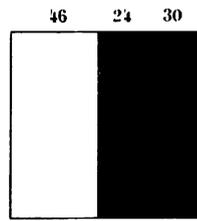
Payerne



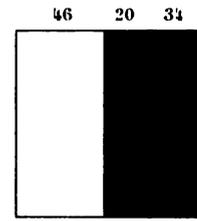
Bercher



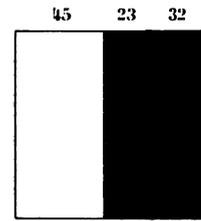
Château d'Oex



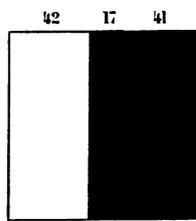
Orbe



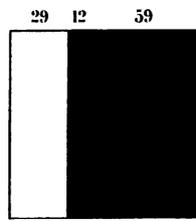
La Sarraz



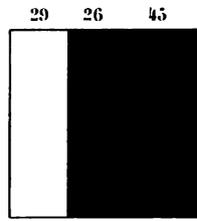
Aubonne



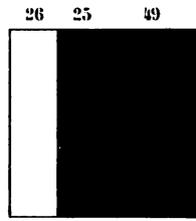
Moudon



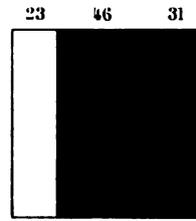
Nyon



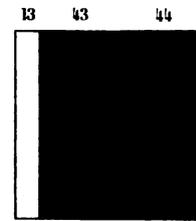
Granges



Sentier



Lausanne



Bex

